

# offre une seconde vie aux mobiles usagés

Afin de réduire l'empreinte environnementale des téléphones mobiles, nous avons mené en Europe une vaste campagne de sensibilisation à la collecte et au recyclage et lancé un programme d'économie circulaire en France.

## Engagés sur la voie de l'économie circulaire

L'intégration de l'économie circulaire dans nos processus et métiers amorcée lors de la COP21 a été renforcée par notre plan stratégique. Elle s'illustre par le développement de l'écoconception des produits de la marque Orange, la collecte des équipements de nos clients et la promotion des matériels reconditionnés. En 2025, par exemple, 100 % de nos produits sous la marque Orange feront l'objet d'une démarche d'écoconception.

**P**our limiter l'impact des déchets électroniques sur l'environnement, Orange s'efforce de donner une seconde vie aux équipements usagés ou d'assurer leur recyclage sous la forme de nouvelles matières premières dans le respect des normes environnementales en vigueur. Nous sensibilisons également le grand public à un geste simple : rapporter son téléphone

en boutique ainsi que dans les 2 000 points de collecte citoyens pour qu'il soit recyclé. On estime en effet à 100 millions le nombre de téléphones qui dorment dans les tiroirs en France, alors que 80,7 % des matériaux pourraient être récupérés pour concevoir de nouveaux produits. En septembre 2020, le Groupe a lancé une vaste campagne de sensibilisation sur cette thématique dans tous les pays européens où il est présent. En octobre 2020, nous avons également lancé en France un programme d'économie circulaire baptisé « re » reposant sur trois piliers : le recyclage, la reprise et le reconditionnement des terminaux mobiles. Les clients peuvent par exemple échanger leur ancien téléphone contre une remise ou un bon d'achat ou encore se tourner vers la gamme de téléphones reconditionnés ayant fait l'objet d'un contrôle rigoureux par nos experts. Ce programme vient renforcer notre démarche d'économie circulaire engagée depuis près de dix ans, qui a déjà permis la collecte de 15 millions de téléphones dont 8 millions par Orange France. Nous sommes par ailleurs, avec Orange France, le seul opérateur en Europe à avoir déployé une filière de collecte pour le recyclage des mobiles, bénéficiant à des actions de solidarité. Notre partenariat avec Emmaüs International, à qui nous reversons l'intégralité des bénéfices du recyclage, a permis la création d'ateliers de collecte de déchets de mobiles dans cinq pays d'Afrique. En additionnant la collecte réalisée par Orange en Europe et celle de ces ateliers, nous avons collecté 1,2 million de téléphones dans le monde en 2020. Cela représente un taux de collecte des mobiles usagés de 15,1 % des mobiles vendus directement par Orange en Europe, avec un objectif de 30 % d'ici à 2025.

